

DEPARTEMENT DU DOUBS

COMMUNE DE FRANOIS

ARRÊTE MUNICIPAL N° 41/2025
Portant autorisation d'ouverture d'un débit de
boissons temporaire.

LE MAIRE DE FRANOIS,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2212-1, L2212-2, L2122-28, L2214-4 et L2542-8 ;

Vu les articles L3321-1, L3331-1, L3334-2 et L 3335-4 du code de la santé publique ;

Vu la demande en date du 30 septembre 2025, déposée par Mme Emeline NAGEOTTE, secrétaire du Comité des Fêtes de Franois ;

ARRÊTE

Article 1 – Le Comité des Fêtes de Franois est autorisé à ouvrir un débit temporaire de boissons de 3^{ème} catégorie au niveau du complexe sportif Claude PREIONI, à l'occasion de la soirée d'Halloween le dimanche 26 octobre 2025, de 17h30 à 21h, en se conformant à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Article 2 - Conformément à la loi, les boissons mises en vente sont limitées à celles comprises dans les groupes 1 et 3 tels que les définit l'article L 3321-1 du code de la santé publique.

Article 3 – Les dispositions de l'arrêté préfectoral en date du 19 avril 2005 relatif à la prévention des nuisances sonores et de la lutte contre les bruits de voisinage devront être respectées.

Article 4 - Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de BESANÇON dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa publication.

Article 5 - Monsieur le Maire de la commune de FRANOIS ;
Monsieur le Commandant du Service Départemental d'Incendie et de Secours ;
Monsieur le capitaine de la Brigade de Gendarmerie d'ECOLE-VALENTIN ;

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à FRANOIS, le 06 octobre 2025

Le 1^{er} adjoint,

Jean-Louis BAULIEU.

The image shows a blue circular official stamp of the Mayor of Franois, Doubs. The stamp contains the text 'MAIRIE DE FRANOIS' at the top and 'DOUBS' at the bottom. In the center, there is a coat of arms. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Jean-Louis Baulieu'.